VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et comprenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pillé, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers au plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et comprenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pillé, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers au plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage.

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1900 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, en la succession de Matthew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chafs, marchés, églises et écoles.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et d'un ordre daté le 4 mai 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan vs Margaret Frances Kelly, une mineure, No 42 271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, cuve, chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13 et est composé de tous du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reisenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars, des églises, marchés, ecoles, et loué aux taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions—Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

2519-2523—Rue DECATUR entre la rue Espagne et l'avenue Lafayette.

BOULANGERIE établie depuis de longues années et belle résidence à deux étages. Louée à bail jusqu'au 1er juin 1902 à raison de $600 par an, payable $50 mensuellement. Occupée depuis dix ans par George Kaupp. Le SHOP débite environ un baril de farine par jour et cuit au four de 4 à 5 barils par jour.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520—Rue DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne—Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61.326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 20 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 10 mai 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et l'avenue Lafayette, désignés par les numéros Cinq et Six, sur un plan particulier de Joseph Pillé, voyer, daté le 10 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Maurean, notaire; les deux dites portions de terre mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, bornées dans le fond par le lot numéro Sept.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse à deux étages couverte en ardoises, la partie du bas en briques, et connue par le numéro 2519 rue Decatur, ayant quelque neuf chambres, hall, pallier, une grande bâtisse à un étage dans le fond, couverte en ardoises, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, avec les fours pour l'usage de boulangerie, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, connue par le numéro 2523 rue Decatur, ayant une chambre et un magasin pour la vente de pain, gâteaux, etc., grande entrée pour voiture, citerne, latrines, water works, etc.

Cette boulangerie est établie depuis près de cinquante ans et devrait attirer l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'exploitation de ce genre d'affaires. Vendue sujet au bail expirant le 1er juin 1902 à raison de $600 par an payable $50 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et Nord Peters, désigné par la lettre B, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout mesurant américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne, latrines, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur le plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds, puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc., et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement et garanti par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Théard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix de l'adjudication.

John L. Peytavin, avocat.

17mai—17 18 19 23 30—juin 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,

No 918 rue Bourgogne entre Dumaine et St-Philippe.

SUCCESSION DE Mme THEODORE OWIN.

No 61,826—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 6 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 30 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Dumaine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse devant couverte en ardoises devant et à l'arrière, une autre bâtisse couverte en ardoises ayant deux chambres et cabinets, hangar fermé, citerne, latrines, hangar à laver, porte cochère, etc., etc.

Termes et conditions—Un tier au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur ladite propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John R. Legier, notaire public et de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume en égard au transfert de la police d'assurance, le paiement des frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire, etc., les taxes de l'année 1900 et les timbres de l'internal revenu des Etats-Unis devant être assumés et payés par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente pour garantir la vente.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 6

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,

Coin Franklin, contenant quatre chambres.

En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62.190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan montre les pleins détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division A., daté et signé le 29 mai 1900, rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, pour vendre à l'enchère publique, après le délai et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Franklin et Liberté, formant le coin des rues Philip et Franklin, et mesurant trente (30) pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur et face à la rue Franklin de quatre vingt dix (90) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot est formé d'une partie d'un lot désigné par le No "Un" sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sur le numéro 1½2. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un [1] et de deux [2] ans avec billets portant un taux d'intérêt de 8 0|0 par an de la date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 1900 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hubert M. Ansley, avocat de l'administrateur.

31 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jenevein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Jackson, Joséphine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H. Pillé, assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1884, après lesquel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emanuel L. Weil notaire.

26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 3 JUILLET.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés Substantielles et rémunératives

DANS LE DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune,—MARDI, 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (de Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 23 mai 1900, et signé le 29 mai 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Veuve Julia Dallet et al, vs la mineure Adrienne Metreaud et als, No 59,086 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, sera vendue la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Broad, Conti et White, sur un devis annexé à un acte de vente de Mme veuve Tree à Dennis Kelly, en l'étude de William Shannon, notaire, le 23 juillet 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison double en bois avec quelque six chambres, hangar, etc., connue par le No 2703 rue Bienville.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Montégut et Clouet, composée de deux morceaux, à savoir:

A La partie du fond du lot No Un sur un devis de Braun, voyer, annexé à un acte de Cohn notaire le 15 juillet 1871, commençant à une distance de quatre vingt-trois pieds neuf pouces du coin de la rue Montégut et mesurant vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Chartres et vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clouet et vingt sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut.

C. La partie du fond du lot numéro deux sur ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt huit pieds, sept pouces de la rue Montégut et mesurant dix-neuf pieds onze pouces sur la ligne vers la rue Royale, vingt sept pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Clouet et vingt six pieds et six pouces sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut et jouit de l'usage d'un lieu d'aisances en commun avec la balance du lot numéro deux.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple ardoisé contenant quelque trois chambres, hangars, etc, et connu par le No 3013 rue Chartres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No soixante deux, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, ledit lot est désigné par le No deux et mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Roman sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes égales.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, ardoisé, contenant quelque 3 chambres, corridor, cuve, etc., et connu par les Nos 215 et 217, rue Douane.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans en billets des acquéreur, souscrits et endossés par eux, datés du jour de l'adjudication et portant 8 0|0 par an d'intérêt de ladite date jusqu'au paiement final, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et divisés en coupons pour les parties en intérêt, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, la clause de 5 0|0 honoraires d'avocat, le transfert des polices d'assurance aux détenteurs des billets hypothécaires, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère, et faire un dépôt de 10 0|0 comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire et assumé avec les timbres du revenu interne des E. U., aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat pour les plaignants.

J. L. Peytavin et V. Foulon, avocats pour les défendeurs.

2 juin—2 3 10 17 2—juil 1 2 3

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le VENDREDI, le 29 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté le 28 mai 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt-neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pillé, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. Mc Cay ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3|4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, la ligne mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les roles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440, quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rue 8 Derbigny, Perdido, Claiborne, 8 Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprenant une maison en bois à un étage à l'encoignure, occupée comme un stand de huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu de E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzer, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.

29 mai—29—juin 3 10 17 24 29

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 62,113.

Succession de Jules Lamothe et femme.

MAGASIN ET RESIDENCE

Simple à Deux Etages,

No 1839 rue St. Philippe,

coin Nord Roman,

Mardi, 3 Juillet 1900

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour ci-dessus nommée, en l'affaire ci-dessus mentionnée et numérotée, nous offrirons à vendre aux enchères publiques:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Ursulines, Derbigny et St-Philippe, formant le coin des rues St-Philippe et Roman, et mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St-Philippe sur soixante-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur et face à la rue Roman.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple en bois à deux étages—magasin et trois chambres au rez-de-chaussée, louée à peu près $10 par mois, et quatre ou cinq chambres au prem er étage non occupées: la rue St-Philippe est pavée en briques vitrifiées.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance, etc. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 et payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U., et le coût de l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent requis au moment de la vente.

Plan à la Bourse.

FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG, Encanteurs, Bureaux 409 rue Baronne et 834 rue Carondelet.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2324 RUE BOURBON,

Près de l'Avenue Claiborne.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 mai 1900 et rendu dans la succession de Salvatore Calcagno, No 62,146 du dossier de ladite Cour—

Le joli cottage double en bois couvert en ardoises, No 2324 rue Bourbon, contenant galerie sur la façade et six chambres, et aussi une cuisine détachée sur un autre côté, hangars, citerne, etc. La maison est retirée de la rue, et dans la cour il y a des arbres fruitiers et des vignes, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (ou Bagatelle) Claiborne, Derbigny (ou Prosper), et St-Antoine, désigné comme lot No 17 de l'ilet No 26 et mesurant 25 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus, ou tout comptant; la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

26 mai—26—juin 5 12 19 26

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise de Deux Etages

—EN ET A—

Un Ilet Spléndide du Deuxième District,

Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti,

—LE BIEN CONNU—

"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Pique-nique.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61,055—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Loeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit ilet comprennent un magasin et résidence contenant à peu près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet ilet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Loeper's Park". A seulement deux ilets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte non-aliénation, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèques; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le paiement de tous les timbres du revenu de l'Intérieur et faire un dépôt de